



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00090** du
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à **19 JUL. 2023**
Madame Loubens Catherine
Domicilié (e) 9
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Remplacement de la chaudiere gaz par une pompe à chaleur
air/eau avec chauffage solaire combiné (3 capteurs solaires)
Sur un terrain sis 9 Avenue des Marronniers
Cadastré AN47

Villeneuve-Saint-Georges, le



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant
fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 23 00090**
du a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,